



## Secrétariat général (SG)

Genève, le 15 novembre 2017

Réf.: **CL-17/48**  
Contact: Mme Béatrice Pluchon  
Courriel: [sg-registration@itu.int](mailto:sg-registration@itu.int)

Aux:  
– Etats Membres de l'UIT  
– Membres de Secteur de l'UIT

Sujet: **Invitation aux réunions des Groupes de travail du Conseil/du Groupe d'experts sur le RTI (15-26 janvier 2018)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) et du Groupe d'experts sur le RTI ainsi qu'aux consultations ouvertes qui se tiendront du **15 au 26 janvier 2018** comme suit:

	Lundi 15 janvier	Mardi 16 janvier	Mercredi 17 janvier	Jeudi 18 janvier	Vendredi 19 janvier	Sam.	Dim.
Matin	<b><a href="#">GTC-SFP</a></b> <b>avec interprétation*</b>  (toute la journée)  <i>Etats Membres (MS) + lorsqu'il sera question du projet de plan stratégique, ouvert également aux Membres de Secteur (SM)</i>	<b><a href="#">GTC-SFP</a></b> <b>avec interprétation*</b>  (toute la journée)  <i>MS+ lorsqu'il sera question du projet de plan stratégique, ouvert également aux SM</i>	<b><a href="#">EG-ITR</a></b> <b>avec interprétation*</b>  (toute la journée)  <i>MS+SM</i>	<b><a href="#">EG-ITR</a></b> <b>avec interprétation*</b>  (toute la journée)  <i>MS+SM</i>	<b><a href="#">EG-ITR</a></b> <b>avec interprétation*</b>  (toute la journée)  <i>MS+SM</i>		
Après-midi	<b><i>Date limite pour la soumission des contributions:</i></b> <b><i>1er janvier 2018</i></b>	<b><a href="#">GTC-LANG</a></b>  (matin uniquement)  MS  <b><i>Date limite pour la soumission des contributions:</i></b> <b><i>4 janvier 2018</i></b>	<b><i>Date limite pour la soumission des contributions:</i></b> <b><i>3 janvier 2018</i></b>				

\* Les demandes concernant l'interprétation doivent être présentées lors de l'inscription, au moins 4 semaines avant l'ouverture de la réunion.

	Lundi 22 janvier	Mardi 23 janvier	Mercredi 24 janvier	Jeudi 25 janvier	Vendredi 26 janvier	Sam.	Dim.
Matin	<a href="#">Consultation ouverte Internet</a> (toute la journée) <i>Toutes les parties prenantes</i>	<a href="#">GTC-COP</a> (toute la journée) MS+SM <b>Date limite pour la soumission des contributions:</b> 11 janvier 2018	<a href="#">GTC-SMSI</a> (toute la journée) MS+SM <b>Date limite pour la soumission des contributions:</b> 12 janvier 2018	<a href="#">GTC-SMSI</a> (matin) MS+SM	<a href="#">GTC-Internet</a> (toute la journée) MS		
Après-midi	<a href="#">GTC-FHR</a> (toute la journée) MS+SM <b>Date limite pour la soumission des contributions:</b> 10 janvier 2018	<a href="#">GTC-FHR</a> (toute la journée) MS+SM		<a href="#">GTC-Internet</a> (après-midi) MS <b>Date limite pour la soumission des contributions:</b> 13 janvier 2018			

Ces réunions auront lieu au siège de l'UIT à Genève. Vous trouverez en annexe des renseignements détaillés sur les modalités d'inscription et la présentation des contributions ainsi que d'autres renseignements pratiques.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin ZHAO  
 Secrétaire général

## ANNEXE

### Renseignements pratiques concernant les réunions des Groupes de travail du Conseil et du Groupe EG-RTI

#### 1 Inscription

L'inscription se fera **exclusivement en ligne à l'adresse**

<https://www.itu.int/en/council/Pages/registration.aspx> et sera **ouverte le 15 novembre 2017**.

Des informations détaillées sur les modalités d'inscription seront publiées sur le site web.

##### ***Retrait des badges***

Les participants pourront retirer leur badge au comptoir de retrait des badges sur présentation de leur identifiant d'inscription figurant dans leur courriel de confirmation, ainsi que d'une pièce d'identité ou d'un passeport officiel.

Les badges pourront être retirés au comptoir situé au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant) du lundi 15 janvier au vendredi 26 janvier 2018 (sauf les samedi et dimanche) de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

#### 2 Autres dispositions pratiques prévues sur demande

##### ***Assistance pour les formalités de visa***

Une assistance administrative pour les **demandes de visa doit être sollicitée en ligne** lors de l'inscription. Les demandes de visa doivent être soumises au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

##### ***Participation à distance***

Il est possible de **participer à distance** aux réunions des GTC, aux consultations ouvertes et aux réunions du Groupe EG-RTI. Les demandes de participation à distance doivent être soumises lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

Il est rappelé aux participants que toutes les réunions seront **diffusées sur le web** et pourront être suivies sur l'Internet.

##### ***Langues de travail***

Les réunions se tiendront uniquement en anglais, sauf en ce qui concerne les réunions du Groupe GTC-SFP et du Groupe EG-RTI la première semaine, pour lesquelles un service d'interprétation sera assuré. Les demandes de services d'interprétation devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

##### ***Accessibilité***

Les demandes concernant les besoins en matière d'accessibilité devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Le secrétariat de l'UIT fera de son mieux pour répondre aux besoins formulés, sous réserve des ressources disponibles.

### 3 Documentation

#### *Ordres du jour et documents*

Les projets d'ordre du jour et les documents qui seront examinés durant les réunions des GTC/du Groupe EG-RTI seront communiqués en temps utile sur les sites web respectifs des groupes. Les réunions se dérouleront sans document papier. Des équipements de réseau local hertzien seront mis à la disposition des participants dans les salles de réunion.

#### *Contributions*

Les contributions aux travaux des GTC/du Groupe EG-RTI devraient être soumises dès que possible à l'adresse [contributions@itu.int](mailto:contributions@itu.int).

Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard **12 jours calendaires** avant l'ouverture d'une réunion d'un Groupe de travail du Conseil dont les travaux se déroulent dans une seule langue sans traduction, et au plus tard **14 jours calendaires** avant l'ouverture d'une réunion dont les travaux se déroulent dans les six langues.

#### *Mise en oeuvre de la nouvelle politique en matière d'accès à l'information/aux documents*

En application de la décision prise par le Conseil à sa session de 2016, la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents est entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Les documents soumis aux GTC/au Groupe EG-RTI seront mis à disposition [conformément à la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information et aux documents](#).

### 4 Informations pratiques

Une liste d'hôtels ainsi que d'autres informations pratiques sur Genève sont accessibles à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/fr/delegates-corner/Pages/default.aspx>.

---